

Département d'Ille et Vilaine – COMMUNE DE RENNES

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

de déclassement du domaine public communal

Ville de Rennes

**ZAC Porte de Saint-Malo – Promenade Hélène Bertaux**

Par Arrêté n° 2024- 4172 du 22 août 2024, une enquête publique est prescrite par la Ville de Rennes

**La Commissaire-enquêtrice est Madame Annick LIVERNEAUX**

Les pièces du dossier accompagnées du registre d'enquête à feuillets non mobiles, datés et paraphés par la commissaire-enquêtrice, seront disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Rennes Métropole, 4 Avenue Henri Fréville, Rennes :

Du 30 septembre au 14 octobre 2024 inclus

(Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00)

Les observations du public pourront être consignées sur le registre d'enquête ou être adressées par courrier à l'attention de Madame la Commissaire-Enquêtrice, à l'adresse suivante :

Rennes Métropole – Service de la Maîtrise foncière, 4 avenue Henri Fréville, CS 93111 – 35031 Rennes Cedex

Ou par voie électronique à l'adresse suivante : [dauh-maitrisefonciere@rennesmetropole.fr](mailto:dauh-maitrisefonciere@rennesmetropole.fr)

La Commissaire-Enquêtrice recevra toutes les observations qui pourraient être faites sur le projet tel que proposé, lors de ses permanences qui auront lieu à l'accueil de l'Hôtel de Rennes Métropole, 4 Avenue Henri Fréville, Rennes :

**le 30 septembre 2024 de 9h00 à 12h00,**

**le 14 octobre 2024 de 14h00 à 17h00**

Le rapport et les conclusions de la Commissaire-Enquêtrice seront déposés à l'Hôtel de Rennes Métropole où toute personne pourra en prendre connaissance.